

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Veille sur l'écosystème de l'entreprise et du monde de la formation/du développement des compétences • Veille sur les nouveaux outils digitaux de formation • Utilisation de sites d'information sur la formation professionnelle • Conseil en accompagnement et développement des compétences • Analyse des besoins en développement des compétences en lien avec la stratégie de l'organisation • Préparation et ingénierie du plan de formation/ développement des compétences • Assistance à la gestion et l'administration de la formation 	<p><u>Compétences transversales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe • - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet • - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation • - Développer une argumentation avec esprit critique • - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française • - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère • - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder • - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte • - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs • - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des outils du système d'information RH • Assistance à la direction RH dans la réalisation des entretiens et enquêtes auprès des salariés notamment pour ce qui concerne le plan de formation/ développement des compétences • Assistance à la réflexion sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et à son opérationnalisation • Application à la formation d'une démarche Qualité • Gestion des budgets et de la logistique de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet • - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique • - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale • - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><u>Compétences spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les besoins de formation/développement des compétences des personnes en analysant leur projet professionnel et les besoins du marché et/ou la stratégie de l'organisation et les enjeux associés afin de proposer des actions de formation/développement des compétences adaptées. -Consolider ces besoins en les mettant en perspective avec les besoins du marché/ou de l'organisation afin de pouvoir co-élaborer des plans de formation/développement des compétences. -Participer à la construction de programmes de formation/développement des compétences adaptés, incluant les contenus, les méthodes pédagogiques les plus innovantes et les outils nécessaires pour contribuer à la montée en compétences des personnes. -Conseiller des personnes dans leur parcours de développement des compétences en les accompagnant dans leur réflexivité afin de les aider à développer au mieux leur employabilité -Mettre en place des actions de formation/développement des compétences en rédigeant des cahiers des charges ou appels d'offre formation (si besoin), en planifiant et organisant les sessions de 	
---	--	--

	<p>formation, en identifiant les formateurs internes ou externes qualifiés et en gérant la logistique des sessions de formation.</p> <p>-Gérer administrativement la formation/ le développement des compétences en gérant les budgets, en veillant à la conformité légale afin de respecter les obligations en vigueur, de nature comptable, juridique ou normative.</p> <p>-Participer à l'évaluation des actions de formation/développement des compétences en utilisant des outils adaptés (questionnaires, tests de connaissances, et évaluations pratiques, etc) ainsi que des outils numériques comme les plateformes LMS (Learning Management System) afin de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.</p> <p>-Réaliser des enquêtes de suivi (satisfaction du personnel formé, évaluation de leurs acquis de formation, feedback...) en utilisant des outils de recueil des données et des tableaux de bord pour suivre les progrès des participants et l'efficacité des formations</p> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement</i></p>	
--	--	--